

Lumni



La blague du professeur et de la retardataire

Règle : Les homophones ce/se et c'est/s'est/ces/ses

Niveau de difficulté : ★ ★ ★

Un professeur de maths s'est énervé ce matin. Ses élèves sont excités en ce moment. En temps normal, ce professeur ne se met jamais en colère mais là, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il s'est alors écrié : « Léa, c'est la quatrième fois que tu arrives en retard cette semaine ! Qu'est-ce que tu en conclus ? ». La retardataire lui a répondu du tac au tac : « J'en conclus qu'on est jeudi ». Ah, ces élèves...

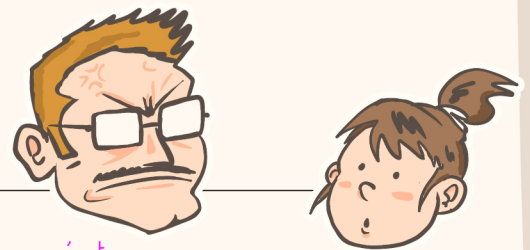
Rappel sur « ce » :

Déterminant ou pronom démonstratif qui est placé devant un nom ou le verbe « être ».

Peut être remplacé par « le » devant un nom commun et par « cela » devant le verbe « être ».

Rappel sur « se » :

Pronom personnel placé devant un verbe.



Rappel sur « c'est » :

Pronom démonstratif « ce » élidé + verbe être à la 3^e pers. du singulier.

Peut être remplacé par « cela est ».

Rappel sur « s'est » :

Pronom personnel « se » élidé + verbe être à la 3^e pers. du singulier.

Placé devant un participe passé.

Ne peut pas être remplacé par « cela est ».

Rappel sur « ces » :

Déterminant démonstratif pluriel qui peut être remplacé au singulier par « ce » ou « cet(te) ».

Rappel sur « ses » :

Déterminant possessif pluriel qui peut être remplacé au singulier par « son » ou « sa ».